

**Compte rendu réunion Comité de Pilotage**  
**Rythmes scolaires/ Projet Educatif Territorial (PEDT)**  
**8 avril 2014**

Etaient présents :

Les directeurs d'écoles, l'API, les élus, le service enfance jeunesse

Ordre du jour :

- Le diagnostic / la situation actuelle
- Point sur la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires
- Présentation du PEDT et importance du comité de pilotage
- Les objectifs éducatifs et leur évaluation
- Les dates clefs

### **I. Le diagnostic / la situation actuelle**

Une réflexion autour des nouveaux rythmes scolaires est menée depuis octobre 2012. Les différents acteurs éducatifs ont pris part à cette réflexion lors de rencontres et/ou grâce à des questionnaires.

- La mairie : **deux questionnaires** ont été transmis aux parents afin de répondre au mieux à leurs besoins (horaires, type d'activités...).
- Les écoles : **concertation avec les directeurs**, transmission d'informations du ministère de l'éducation nationale.
- Les associations : **deux rencontres** ont été organisées. Il est proposé aux associations de mettre en place des activités en parallèle des Temps Activités Périscolaires municipaux. **Un questionnaire** leur a été transmis afin de connaître leur offre (type d'activité, effectif, tranche d'âge, besoin de salles...).
- L'agglomération : **6 rencontres** ont été organisées par l'agglomération de Montpellier. Elles ont permis des échanges entre les différentes communes, des débats autour de l'organisation de ces temps et une évaluation des besoins humains et matériels des communes.

Actuellement un questionnaire à destination des parents est en cours d'élaboration afin d'organiser au mieux la rentrée scolaire 2014. Une réunion publique pour les parents d'élèves est prévue courant mai. Le document du PEDT est à remettre avant le 12 mai, il s'appuiera sur ce diagnostic et sur les rencontres à venir.

### **II. Point sur la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires**

Cf document

La problématique de proposer une alternative à l'aide au devoir a été soulevée.

### **III. Présentation du PEDT et du comité de pilotage**

- le PEDT est un outil de collaboration locale, de concertation et de débat. Un partenariat entre les différents acteurs de cette réforme semble indispensable pour assurer une continuité éducative entre les écoles, le périscolaire (Accueil de Loisirs Périscolaire), la garderie, les parents et par extension l'extrascolaire (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) mais aussi les associations. Les signataires de ce projet (signé pour 3 ans) sont la CAF, la DASEN, la DDSC, le maire.

- Le comité de pilotage réunit les acteurs éducatifs pour élaborer, mettre en œuvre et évaluer le PEDT. Ont accepté d'en faire partis :

- Mme Moreau, Mme Tourrière et Mme Klunder de l'API ;
- Mr Clair et Mr Trocellier, directeurs des écoles ;
- Mr Ruiz, Mr Bougette et Mme bazin Moutou, élus municipaux ;
- Mme Chedal et Mme Avinens, responsables service enfance jeunesse.

Les modalités de suivis restent à définir, cependant il semble indispensable de réunir le comité durant l'année. Il est proposé de le réunir sur demande des membres.

### **IV. Les objectifs éducatifs et leur évaluation**

Après présentation des objectifs éducatifs du service enfance jeunesse (autonomie, socialisation, nouveaux champs d'intérêt, citoyenneté), la discussion s'est ouverte autour des valeurs éducatives pour le PEDT. Il a été retenu :

- Développer la créativité
- Ouverture sur de nouveaux champs d'intérêt
- Socialisation

Les modalités d'évaluation prendront en considération des critères qualitatifs et quantitatifs.

Il est proposé d'analyser :

- La participation des enfants à l'activité
- La notion de plaisir
- La variété des activités proposées et le nombre
- Les conflits
- Les activités ne relevant pas du champ scolaire

Il est demandé de mettre en avant des temps calmes/libres lors des Temps d'Activités Périscolaires.

## **V. Les dates clefs**

Semaine du 14 au 18 avril : un exemplaire du PEDT sera transmis aux membres du comité de pilotage pour validation

Semaine du 21 au 25 avril : Suite à vos retours, les dernières modifications seront apportées au document. Il sera alors transmis à la DDCS, la DASEN et la CAF avant le 12 mai.

30 Avril : retour des questionnaires sur l'offre associative

Fin mai : Une réunion pour les parents d'élève sera organisée afin de leur présenter la réforme et répondre à leurs questionnements (probablement le 20 mai).

15 juin : retour des questionnaires transmis aux parents (pour anticiper la rentrée)

Entre le 15 juin et le 27 juin : réunion du comité de pilotage pour préparer la rentrée scolaire 2014